

Revenons au cas de Marie de Guersaint, si clairement exposé par Zola.

La déclaration d'impuissance de tous les médecins qui l'ont approchée lui a suggéré, lui a imposé l'idée fixe et terrible que son cas était incurable. De là, chez la malheureuse, un dégoût profond pour toutes les tentatives de guérison. Elle se plaint dans cette certitude de l'impuissance humaine au point que, par auto-suggestion, elle paralyserait ses membres si ceux-ci étaient en activité.

Mais un espoir soudain vient donner un autre cours à ses idées. Ce qu'elle ne veut plus recevoir des hommes, elle l'obtiendra d'un pouvoir surhumain.

La malade se cramponne à cette idée ; elle la couve nuit et jour ; elle fait subir à ses centres nerveux une violence inouïe ; elle est sûre à présent de la guérison, si celle-ci peut-être tentée dans des conditions particulières, fussent-elles contraires à toutes les données de la science, fussent-elles humainement impossibles, fussent-elles absurdes.

C'est encore de l'auto-suggestion, mais exerçant cette fois une influence inverse.

Puisque dans certains cas, lorsqu'elle se trouve en présence d'un sujet bien disposé, la science admet le miracle dont elle prévoit même la marche et le résultat, pourquoi vouloir nier des phénomènes peu connus, sans doute, mais dont la science possède les rudiments, pour attribuer ces phénomènes à un pouvoir occulte dont l'esprit humain n'a pas la moindre conception ?

Est-ce que les fonctions organiques des êtres animés, est-ce que la germination, est-ce que le retour de saisons, l'évolution universelle et tous les phénomènes invariables au milieu desquels nous vivons ne sont pas des miracles autrement admirables que des cures isolées, accomplies capricieusement par le pouvoir imaginaire d'une statue, d'une bannière d'une médaille ou d'un chapelet ?

Est-ce que la constitution du ciron n'est pas aussi stupéfiante pour notre esprit borné que celle du dro-madaire ?

Est-ce que le pouvoir régulateur et immuable que Dieu a établi n'est pas plus propre à forcer notre adoration que le correctif imposé à sa volonté divine par les psaumes que nasillent machinalement un troupeau de congréganistes ?

Si les mémories de Lourdes et autres lieux semblables ont plus d'influence sur nos misères charnelles que n'en a Dieu lui-même, la congrégation de l'Index a bien fait de condamner le livre de Zola à la destruction.

Mais si ce livre est de nature, comme je le crois, à cause de son honnêteté foncière, à appeler l'attention des indifférents sur la fragilité et la perfection de notre organisme, il amènera ce résultat que l'homme

de bonne foi courbera son front orgueilleux sous la main de son tout-puissant créateur ; que devant les merveilles de l'équilibre universel, de la répartition des charges, des forces et des résistances, le sceptique doutera de ses doutes et le révolté, vaincu par l'évidence, s'agenouillera avec humilité devant ce Dieu si grand, si sage, si prévoyant, si miséricordieux.

Empêcher ce miracle si désirable pour maintenir des miraces de jongleurs, c'est un gros péché.

Et ce péché-là, ce n'est pas Zola qui l'a commis.

HENRI ROULLAUD.

(A suivre).

## AUX ETATS-UNIS

*L'Opinion Publique* de Worcester annonce que des religieux français, un de ces ordres nombreux qui naissent et apparaissent dans le nouveau monde à certaines périodes, les RR. PP. de la Salette, ont été nommés à la cure de Fitchburg dans le diocèse de Worcester. Et il dit :

Les plaintes faites au délégué Apostolique ne sont pas demeurées sans effet ; car on demandait l'usage de la langue française où il y a des Canadiens-français, et voici que Mgr Beaven veut nous abrever à la source même de notre langue maternelle en confiant à une communauté toute française, une paroisse toute canadienne. Nous sommes désormais assurés que dans le diocèse de Springfield, il y aura au moins un centre qui ne perdra jamais sa langue.

Mais il fait aussi la remarque suivante :

" Reste à voir maintenant comment ces Pères Français prendront parmi nos nationaux. Instruits par l'expérience du passé, nous espérons qu'ils ne tomberont pas dans certains excès malheureux où quelques-uns de leurs compatriotes ont trouvé un triste échec lorsqu'ils ont essayé d'anglifier les Canadiens.

Voyons, comment se fait-il que les prêtres français soient accusés aux Etats-Unis d'anglifier les Canadiens et qu'au Canada on nous affirme qu'ils se laisseraient passer sur le corps avant de permettre aux Anglais de toucher aux Canadiens.

Il est vrai, qu'en même temps, ils souscrivaient des fonds aux troupes anglaises pour écraser les Français, mais toute cette histoire est incohérence et mauvaise foi.

HISTORICUS.